



Vous êtes bailleurs, chaque année la Caf vous demande de déclarer en ligne les loyers du mois de juillet de vos locataires. Pensez à réaliser cette démarche afin de garantir la reconduction de leur droits à l'allocation logement

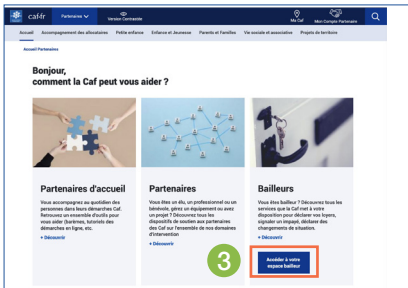
► Comment accéder à son espace bailleur ?

① Munissez-vous de votre **identifiant** qui vous a été fourni par la Caf par courrier ou par mail. Si vous ne l'avez pas reçu ou si vous avez perdu votre identifiant, contactez la Caf à l'adresse suivante : offrebailleur@caf974.caf.fr

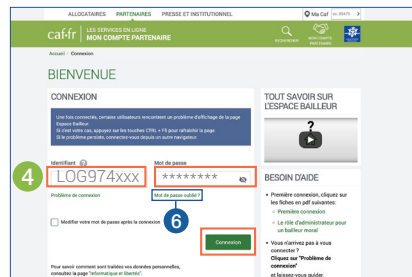
② Rendez-vous sur **Caf.fr** et sélectionnez la page «**Partenaires**»



③ Cliquez sur «**Accéder à votre espace bailleur**»



④ Renseignez votre identifiant commençant par **LOG974xxx** ainsi que votre mot de passe et cliquez sur «**Connexion**»



⑤ Cliquez ensuite sur «**Espace bailleur**»



Bon à savoir

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur «**Mot de passe oublié**». Renseignez alors une adresse e-mail connue de la Caf et saisissez le texte qui s'affiche (Captcha).

Si vous rencontrez tout de même des problèmes de connexion malgré votre demande de mot de passe, contactez la Caf à l'adresse suivante : offrebailleur@caf974.caf.fr





► Mon espace bailleur

«A SAVOIR» vous informe sur l'actualité de nos services

«MES INFORMATIONS» restitue vos données personnelles

MES BORDEREUX DE PAIEMENT permet de visualiser vos paiements et de télécharger vos bordereaux

«A SAVOIR»
Déclaration de loyer
Le service est actuellement ouvert et accessible via la rubrique "Consulter et Déclarer". Cette démarche est indispensable pour calculer l'aide au logement de vos locataires.

«OUTIL CRAYON» pour modifier uniquement votre adresse email. Pour des modifications supplémentaires, contactez la Caf.

MES INFORMATIONS
N° utilisateur : Téléphone(s) :
N° de SIRET : Adresse mail :
Adresse : Titulaire(s) du compte bancaire :
IBAN : XXXX XXXX XXXX XXXX XXXX
BIC :

«CONSULTER ET DÉCLARER» permet d'accéder aux fiches de vos locataires et de sélectionner les démarches que vous souhaitez effectuer.

«CONSULTER ET DÉCLARER»
Pour faire vos déclarations et voir les informations de votre locataire, cliquez sur le bouton "Accéder".

MES BORDEREUX DE PAIEMENT
Mois : 07/2022 Montant : 270,00 € Télécharger

Bon à savoir

Effectuer vos démarches sur votre espace bailleur permet aussi de déclarer une fin de gestion, le départ d'un locataire, une colocation, des impayés mais aussi de récupérer les bordereaux de paiements (si tiers payant).

► Déclarer ses loyers

1 Dans la partie «Consultez et déclarez», cliquez sur «**Accéder**» pour afficher la liste de vos locataires puis sélectionnez un locataire pour accéder à sa fiche.

2 Sur la fiche locataire, dans la rubrique «Mes démarches», sélectionnez «**Loyer**» et cliquez sur «**déclarer**» pour accéder au formulaire de déclaration de loyer.

3 Sur le formulaire de déclaration

- **ETAPE 1** : indiquez le loyer de votre locataire, sans les charges, pour le mois de juillet, puis cliquez sur «**Continuer**»
- **ETAPE 2** : il est encore possible de modifier votre déclaration en cliquant sur l'outil «**crayon**». Cliquez ensuite sur «**valider**» pour transmettre automatiquement votre déclaration à la Caf. Votre déclaration a été transmise.
- **ETAPE 3** : un pdf de votre déclaration est disponible via le bouton «**télécharger**». Vous trouverez également ce document dans l'historique des déclarations sur la fiche locataire.

Si vous aviez sélectionné plusieurs locataires, le bouton «continuer» permet de passer au locataire suivant.